

GUINÉE ÉQUATORIALE

**Un avenir incertain pour
les prisonniers bubi après
leur transfert**

Index AI : AFR 24/001/00

Embargo : 20 mars 2000

Le transfèrement vers une destination inconnue d'une cinquantaine de Bubi emprisonnés jusqu'à présent à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, pourrait se traduire par une nouvelle dégradation de leur état de santé physique et mentale, qui est déjà critique pour certains d'entre eux, a déclaré ce jour (lundi 20 mars 2000) Amnesty International.

Ces personnes, dont beaucoup sont des prisonniers d'opinion, avaient été arrêtées au début de l'année 1998. Accusées d'avoir participé à des attaques contre plusieurs casernes de l'armée, elles ont comparu devant un tribunal militaire et ont été condamnées en mai 1998 à des peines d'emprisonnement à l'issue

d'un procès inéquitable. Le 3 mars 2000, elles ont été transférées par bateau de leur prison de Malabo, sur l'île de Bioko, vers la partie continentale du pays. Des témoins ont rapporté les avoir vues à la prison d'Evinayong, à quelque 500 kilomètres à l'est de Malabo, mais ces informations n'ont pas reçu de confirmation officielle.

« Les mères, les épouses et d'autres proches des prisonniers sont, pour beaucoup, totalement désespérés, alors que les spéculations sur le sort et le lieu de détention des leurs vont bon train », a observé Amnesty International.

L'état de santé de nombre des prisonniers incarcérés à Malabo s'est révélé des plus préoccupant pendant ces deux années de détention. La

quasi-totalité d'entre eux souffraient des séquelles laissées par les violents sévices infligés au cours des premières semaines de détention. Ils vivaient entassés dans des cellules extrêmement surpeuplées et n'étaient ni suffisamment nourris ni autorisés à recevoir les soins médicaux requis par leur état. Plusieurs d'entre eux n'ont survécu que grâce aux vivres et aux médicaments apportés par leurs proches.

« À présent que les prisonniers sont éloignés de Malabo, leurs familles seront bien plus en peine de leur fournir médicaments, nourriture et soutien moral », a déclaré l'Organisation.

« Huit prisonniers sont d'ores et déjà morts des suites de torture et de négligence médicale. Ce bilan

• **Emilio Ribas**, soixante-dix ans, souffre d'une inflammation des testicules due aux actes de torture qui lui ont été infligés. Pendant plusieurs mois, il n'a pas reçu les

risque de s'alourdir rapidement si les autorités ne veillent pas à ce que les prisonniers reçoivent les soins nécessaires et puissent s'alimenter correctement », a-t-elle ajouté.

Amnesty International a notamment reçu des informations concernant les prisonniers suivants, dont l'état de santé est très préoccupant :

• **Gregorio Bomuagasi Oraca**, cinquante-sept ans, a eu la mâchoire brisée par des policiers au moment de son arrestation, en janvier 1998. Par la suite, il a commencé à perdre ses dents. Il n'a été autorisé à consulter un médecin qu'à la veille de son transfèrement et sa famille n'a pas eu le temps de lui acheter les médicaments prescrits.

soins nécessaires. Par la suite, il a néanmoins été admis à l'hôpital pour y subir une opération, mais il a été renvoyé en prison après seulement deux semaines – contre

l'avis du médecin, qui estimait que sa convalescence nécessiterait davantage de temps. En conséquence, il a dû être hospitalisé de nouveau peu de temps après.

• **Leoncio Kota Ripala** souffre de troubles de la vision : pendant une année, il a passé la totalité de ses journées dans une cellule obscure qu'il partageait avec une dizaine d'autres personnes ayant, comme lui, été condamnées à mort en 1998. Ces sentences ont été commuées en peines de réclusion à perpétuité, mais les prisonniers ne sont pas autorisés à quitter leur cellule plus d'une heure par jour. La famille de Leoncio Kota Ripala lui a fait parvenir des médicaments, mais son traitement n'était pas terminé au moment du transfert.

• **Milagrosa Cheba**, une jeune femme, a été violemment torturée au moment de son arrestation. Elle a été hospitalisée à plusieurs reprises mais à chaque fois, elle a été renvoyée en prison avant d'avoir pleinement recouvré la santé.

Amnesty International exhorte les autorités à indiquer, par des voies officielles, l'endroit où ont été transférés les prisonniers *bubi* et à

prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de faire en sorte qu'ils reçoivent les soins médicaux requis et une nourriture suffisante.

L'Organisation appelle également une fois de plus les autorités à permettre à des groupes de défense des droits humains et à des organisations humanitaires internationales telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'entrer en contact avec les prisonniers.

Informations générales

Plus de 110 personnes accusées d'avoir participé aux attaques lancées contre plusieurs casernes ont été jugées en mai 1998. Le tribunal militaire chargé de l'affaire a condamné 15 d'entre elles à la peine capitale (dont quatre par contumace) et environ 70 autres à des peines allant de six à vingt-six ans d'emprisonnement. Apparemment, de nombreux accusés, pour la plupart membres de la communauté *bubi*, avaient été arrêtés uniquement en raison de leur origine ethnique. Des « aveux » avaient été arrachés sous la torture à beaucoup d'entre eux.

Une délégation d'Amnesty

International a assisté au procès de mai 1998 et constaté que des accusés présentaient des marques de torture. Au reste, plusieurs sont morts des suites des sévices infligés – au moins six d'entre eux avant le procès et deux autres après. Depuis que leurs sentences ont été prononcées, plusieurs prisonniers sont tombés malades du fait de la rigueur des conditions de détention. Dans la plupart des cas, ils n'ont pu bénéficier de soins médicaux. L'un des prisonniers, Martin Puye, âgé de cinquante-huit ans, responsable du parti politique *Movimiento para la Autodeterminación de la Isla de Bioko* (MAIB, Mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko), est mort à l'hôpital en juillet 1998, apparemment des suites de mauvais traitements et de négligence médicale. Un autre prisonnier, Digno Sepa Tobachi, dit « Elako », a succombé en octobre 1999 aux actes de torture qui lui ont été infligés et au manque de soins médicaux. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44

207 413 5566 ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).